

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 38 (1900)
Heft: 23

Artikel: Eugène Rambert aux Plans
Autor: XX.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198194>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Ger'ère, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Eugène Rambert aux Plans.

Vous connaissez Philippe ? Philippe Marlétaz, le vieux guide des Plans de Frenières, le compagnon de course des botanistes Jean Muret, Louis Favrat et Eugène Rambert. En dépit de ses soixante-dix ans, Philippe est encore aussi solide que le Lion d'Argentine ou que le Grand-Muveran. Il ne fait plus guère d'ascensions, cependant. Il a escaladé tant de fois les cimes qui dominent les Plans qu'elles n'ont plus de secrets pour lui. Leurs parois, leurs couloirs, leurs arêtes, leurs vires lui sont mille fois plus familiers que ne l'est la Cathédrale aux Lausannois ou le Cigognier aux habitants d'Avenches. Philippe évoquait ses souvenirs, l'autre soir, tandis que, dans la cuisine de ses neveux, nous partagions une bouteille de Clos du Chêne. Comme tous les vieillards, il a gardé de ses jeunes années une vision très nette, et c'était d'un charme inexprimable que de l'entendre conter dans son langage savoureux et d'une si sauvage poésie sa première ascension du Grand-Muveran et des Diablerets. Ceux-là même qui vont à la montagne en chemin de fer électrique en auraient tressailli d'aise.

Philippe fut un des amis intimes de Rambert. Le poète de la montagne a passé des saisons entières chez la mère du guide, alors que les Plans ne possédaient encore aucun hôtel. C'est là qu'il a écrit une partie de ses *Alpes suisses*.

— Que d'excursions nous avons faites ensemble ! nous racontait Philippe.

Rambert retournait volontiers au même endroit. Il aimait à graver une cime de tous les côtés, en toute saison, afin d'en saisir mieux les divers aspects. Souvent, il laissait là plume et papier, l'inspiration ne venant pas, et appelait son ami le guide.

— Philippe, lui disait-il, Philippe, je pars pour le Muveran ; que le diable vous emporte, (c'était son mot) si vous ne venez avec moi !

— Comme ça, tout de suite, sans nous être équipés ?

— Tout de suite. Nous nous équiperons chemin faisant.

Et les deux amis se mettaient en route.

D'autres fois, l'écrivain priait Philippe de l'éveiller à quatre heures du matin pour aller dire encore un mot au Muveran. A l'heure dite, le montagnard pénétrait dans la chambrette de Rambert. Tout d'abord, il ne distinguait qu'un épais nuage de fumée, puis la faible lueur d'une bougie et, penchée sur une table, une large ombre qui grattait du papier. C'était l'ami du guide qui achevait un chapitre des *Alpes suisses*.

— Ah ! monsieur Rambert, vous ne vous êtes de nouveau pas couché, vous avez fumé et écrit toute la nuit. Quand vous vous serez crevé les yeux, nous n'irons plus au Muveran.

— Le diable vous emporte, mon cher Philippe, de venir me déranger à des heures aussi indues ! s'exclamait Rambert en partant d'un bon rire. Mais je suis à vous, la source des

idées est tarie pour aujourd'hui ; avalons notre café au lait, et en route !

Lorsque le temps n'était propice ni aux ascensions ni aux herborisations, et que l'auteur se trouvait dans un de ces moments où il semble qu'un gros vide se soit fait dans le cerveau, il ouvrait la fenêtre et hélait Philippe occupé à la fenaison. Philippe faisait la sourde oreille.

— Ohé ! que le diable vous emporte encore une fois, Philippe, si vous ne venez faire une partie de boules avec moi !

Une partie de boules, quand la pluie menaçait de tremper le foin bien sec ! La mère de Philippe en levait les bras au ciel ; mais elle ne murmurait aucun reproche, car elle adorait Rambert.

— Alors, je finissais bien par aller jouer aux boules, et ma pauvre mère prenait ma place au pré, nous disait Philippe.

C'était d'ailleurs, pour la robuste et vigoureuse nature de Rambert, un besoin irrésistible que de se livrer à quelque exercice physique violent, et ce qui eût éreinté d'autres que lui le reposait au contraire de ses travaux intellectuels et rafraîchissait son inspiration.

Mais il arrivait que Philippe s'absentait et que Rambert en était réduit à se donner tout seul du mouvement. Il s'emparait alors d'une faux et s'en allait coucher l'herbe à grands gestes dans le pré des Marlétaz.

— Nous avions pour lui une faux spéciale, passablement émoussée, car il y allait avec un tel courage que rien ne lui résistait : l'herbe, les jeunes arbres, les taupinières, les petits blocs erratiques, tout était emporté. Ah ! quel terrible faucheur c'était !

Quand il n'y avait plus rien à faucher, il prenait la hache — une hache que nous lui avions réservée (de même que la faux, ce n'était pas la meilleure) — et alors sous ses coups endiablés volaient en éclat les bûches les plus noueuses, le plot où il les écrabouillait et le gravier sur lequel reposait le plot.

Et à ces souvenirs, le bon Philippe riait et pleurait à la fois de douce joie. XX.

Les tireurs du bon vieux temps.

L'Abbaye de l'Arc de Lausanne et l'Abbaye de l'Arc de Vevey.

VII.

En 1810, les archers de Lausanne, constatant le bon effet de la réunion de Vevey, dont nous avons parlé dans notre précédent article, organisèrent un tirage pour tous les archers du canton. Cette fête, des plus brillantes, eut lieu le 13 septembre. Nous laissons encore le procès-verbal la raconter dans son style officiel :

« La commission nommée par l'abbé s'est acquittée des divers apprêts de la fête avec beaucoup de zèle et de discernement ; dans tous les détails régnait autant d'ordre que de goût et d'élégance. La journée commença par une collation ; à 11 heures, on put tirer, mais on fit très peu de cartons. Les tireurs étaient au nombre de 60. Il y avait 11 prix et un distact.

» Après le tirage, on se rendit à la salle Duplex, en Martheray, pour dîner. Toutes les places étaient tirées au sort, excepté celles des Lausannois qui étaient placés entre deux étrangers. Grâce à cet arrangement, nombre de relations se formèrent, d'autres se resserrèrent ; la joie anima tout le monde et un ton de cordialité devint général. Les convives étaient au nombre de 108, dont 35 Lausannois environ.

» Au dessus de la table, et vis-à-vis des 8 présidents, on voyait 8 drapeaux aux couleurs des sociétés, supportés par une masse représentant le rocher de l'union. Le moment venu, l'abbé de Lausanne entra ouvrit le rocher et en sortit la belle coupe de l'union que l'abbaye de Lausanne venait d'acquérir et inaugurait en la consacrant à l'usage des réunions de sociétés de l'arc. La coupe remplit circula et pendant ce temps la musique jouait : *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille*. Plusieurs couplets de circonstance, composés et chantés par le docteur Mayor, ajoutèrent à l'enthousiasme général. »

L'année 1812 fut une époque importante pour l'Abbaye de l'Arc. La finance de réception, ensuite de nouveaux règlements, fut portée à 90 francs. L'ancien tirage, au bout de Montbenon, peu commode et ouvert au public, ne pouvant plus convenir, la Société acheta un terrain dans une situation magnifique. Il se forma à cet effet, dans le sein de la Société, une réunion de 60 actionnaires, qui versèrent chacun 200 francs. Une construction fut élevée sur ce nouveau terrain d'après les plans de l'architecte Perregaux.

L'inauguration du bâtiment se fit d'une manière solennelle le 16 septembre 1813. Les archers de Vevey y furent invités ; la réunion fut très animée et, après le tir, les présidents des deux sociétés, MM. de Saussure-Osterwald et Couvreur-de-Blonay, scellèrent la première pierre de l'angle occidental du bâtiment, sous laquelle on plaça une boîte renfermant quelques pièces de 4, de 2 et de 1 franc, frappées au coin du canton de Vaud, en y joignant un parchemin signé par les archers présents et contenant la déclaration suivante :

L'Abbaye de l'Arc a été fondée en 1691. En 1812, quelques membres, dans le but de faire prospérer l'Abbaye, proposèrent l'acquisition d'un local propre à y établir des tirages. Cette proposition fut vivement accueillie, et, pour la réaliser, la majorité des membres prêtèrent à l'Abbaye les fonds nécessaires, sans intérêt, puis abandonnèrent leur capital. Cette acquisition eut lieu le 12 juin 1812, de Mlle la chanoinesse Vulliamoz. La position magnifique de cette localité fit désirer d'y construire un bâtiment. L'angle de cet édifice, construit par l'architecte Perregaux, a été posé le 16 septembre 1813, jour de la réunion annuelle des membres de l'Abbaye de Lausanne avec MM. les chevaliers de l'Arc, de Vevey. — Ainsi fait et signé par tous les membres présents des deux abbayes.

Le 22 juillet 1814, la société de Vevey fit don à celle de Lausanne, pour le bâtiment en construction, d'une superbe cheminée en marbre noir, rehaussée d'ornements en mar-